

Transport souterrain de marchandises: la politique ouvre la voie à «Cargo sous terrain»

15.12.2021

D'un coup d'oeil

Lors de la session d'hiver, le Parlement a adopté une loi qui permet la construction d'un dispositif de transport de marchandises souterrain, sans émissions de gaz à effet de serre. Au premier abord, ce projet ne soulève pas forcément l'enthousiasme, mais en y regardant de plus près c'est un exemple parfait d'une politique des transports pragmatique et de visions d'avenir attrayantes.

L'idée de créer un réseau de transport souterrain a été qualifiée de visionnaire, audacieuse, téméraire ou simplement de déconnectée de la réalité. Ce qui est sûr c'est qu'elle est ambitieuse. En effet, selon le conglomérat d'entreprises suisses à l'origine du projet, une partie importante du transport de marchandises en Suisse passera à partir de 2031 par un système souterrain optimisé numériquement. «Cargo sous terrain» complètera et désengorgera les axes de transport traditionnels. Le bruit et les embouteillages diminueront et, surtout, ce dispositif ne provoquera pas d'émissions de gaz à effet de serre, malgré un accroissement du volume de fret. Depuis le début, les responsables du projet ne demandent qu'une chose à l'État et aux décideurs politiques: de bonnes conditions-cadre pour une mise en œuvre optimale du projet - zéro subventions, garanties et investissements et surtout une porte ouverte à de nouvelles opportunités.

Le projet «Cargo sous terrain» est ambitieux

En adoptant la «loi fédérale sur le transport souterrain de marchandises» (LTSM), le Parlement a répondu à l'appel. Et comment! Prudent et pragmatique, il a créé les conditions pour qu'un projet complexe tel que «Cargo sous terrain» puisse être planifié et mis en œuvre par-delà les frontières cantonales. Il a allégé la bureaucratie et renforcé la sécurité juridique sans diluer les procédures et en misant sur des instruments éprouvés (ceux du domaine ferroviaire, par exemple). De plus, il a su éviter l'élaboration d'une «loi spéciale» pour un projet spécifique et a posé les fondements légaux pour tous les projets possibles et imaginables dans le domaine du transport de marchandises de demain. Le signal est clair: l'innovation et le progrès sont indispensables pour un avenir durable et les décideurs politiques souhaitent toujours ouvrir des espaces de liberté dans lesquels l'innovation et le progrès peuvent se déployer. C'est très encourageant car de tels espaces sont particulièrement importants pour développer des projets visant la durabilité.

Les débats ont suscité des impulsions positives très appréciables, qui, espérons-le, perdureront

Ce n'est pas seulement le résultat qui a été étonnant, mais aussi la qualité des débats sur cette loi. Lorsqu'il est question de politique des transports, les fronts tendent à se durcir, alors que cette fois la discussion a été menée le plus souvent de manière objective, dans le calme et sans les œillères habituelles. Les milieux politiques se sont même parfois enthousiasmés pour la vision sous-tendant le projet «Cargo sous terrain». Que le projet soit couronné

de succès ou non: ces impulsions positives sont extrêmement précieuses et continueront, espérons-le, d'agir.

Le Parlement a donné un exemple dont il conviendra de se souvenir en vue des discussions sur la politique climatique ou sur les thèmes liés à la durabilité. Au final, il est nettement préférable d'œuvrer ensemble pour concrétiser des visions attractives d'un avenir durable, plutôt que de se laisser séduire par des scénarios décourageants. Le secteur privé est au défi de proposer de telles visions. Mais pour mettre en place les conditions-cadre nécessaires, il aura besoin de l'attitude constructive dont les milieux politiques ont fait preuve pour le transport souterrain de marchandises.